

GRAND PRIX DU CAP D'AGDE 9, 10 ET 11 MARS 2018 RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs

Article 1 - **Formule de jeu** : 54 Trous Stroke-Play Brut – 18 trous par jour.

Epreuve ouverte aux joueurs amateurs licenciés à la FFGolf et aux joueurs étrangers licenciés dans leur Fédération Nationale, rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous à l'article 2

Les joueurs et joueuses, licenciés à la FFG, doivent avoir impérativement pris leur licence et réglé leur droit de jeu fédéral en 2018 et avoir enregistré le certificat médical ou, le cas échéant, le questionnaire de santé, avant le 2 mars. Les autres joueurs devront fournir un certificat médical à leur inscription.

L'épreuve est non fumeur.

Article 2 - **Séries, marques de départ et nombre de joueurs** :

Une série Dames :	index inférieur à 9,5	Départs marques bleues
Une série Messieurs :	index inférieur à 6,5	Départs marques blanches

Le nombre total des engagés sera limité à 108 joueurs (dont 11 **wild cards**). Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en privilégiant d'abord les joueurs de nationalité étrangère classés dans les 1500 premiers du WAGR pour les Dames et les 2000 premiers pour les hommes, puis les joueurs de catégories Minimes, Benjamins ou moins de 13 ans titulaires de la licence or Elite de l'année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National amateur et ayant un index ne dépassant pas les limites fixées ci-dessus, puis en fonction de l'ordre du dernier Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions ; puis par ordre d'index tout en respectant le nombre minimum de 24 dames. Voir aussi dans le Vade-mecum la note concernant la priorité des joueurs U16.

Article 3 - **Qualification** : après 36 trous, dans chaque série, les 2/3 du champ plus les ex aequo seront qualifiés pour le dernier tour.

Article 4 - **Droits d'engagement** : (journée d'entraînement le jeudi 08 mars 2018 comprise)

- Adultes 100 Euros
- Joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1993 et 1999) 50 Euros
- Joueurs de 18 ans ou moins (nés en 2000 ou après) 40 Euros

Article 5 - **Clôture des engagements** : **vendredi 23 février 2018 à 18 heures**

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement

Article 6 - **Inscriptions uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement à partir du 11 Janvier 2018 et jusqu'au 22 février 2018 à 18 heures**, seront adressés à :

GOLF DU CAP D'AGDE Tél : 04 67 26 54 40	4 avenue des Alizés Fax : 04 67 26 97 00	34300 CAP D'AGDE E-mail : golf @ville-agde.fr
---	--	---

Article 7 - **Tirage des départs**

Selon les instructions du Vade-mecum.

Article 8 - **Prix** : **Trophée aux 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} des classements Généraux Hommes et Dames.**

Article 9 - **Départage** : Play-off « Trou par Trou » pour la 1^{ère} place des classements généraux de chaque sexe, sur les trous désignés par le Comité de l'épreuve.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou, puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant. Pour les autres places, départage selon le plan informatique fédéral.

Article 10 - **Remise des prix** : Dimanche 11 mars 2018, 30 minutes après la fin de la compétition et suivie d'un cocktail.